



DOSSIER DE PRESSE

Mobilisation collective pour répondre aux enjeux d'emplois agricoles et alimentaires : bilan d'étape et actions à venir



PARIS, SALON DE L'AGRICULTURE, LE 24 FÉVRIER 2025

Sommaire

Communiqué de presse : nos enjeux, missions
et valeurs, projets communs **3**

Programme commun d'événements au Salon
International de l'Agriculture (SIA) **4**

Programmation globale d'événements au SIA **5**

À propos de l'Anefa, l'Apecita, Ocapiat et Vivéa **7**

Chiffres clés de l'emploi et de la formation **9**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À L'OCCASION DU SALON DE L'AGRICULTURE, L'ANEFA, L'APECITA, OCAPIAT ET VIVÉA SE MOBILISENT AUTOUR D'ACTIONS COMMUNES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX D'EMPLOIS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES : BILAN D'ÉTAPE ET ACTIONS À VENIR.

Rassemblés autour de missions complémentaires et de valeurs communes, et face aux enjeux majeurs de l'attractivité des métiers et du renouvellement des générations pour les emplois et l'économie des secteurs agricoles et alimentaires, 4 acteurs majeurs de l'emploi et de la formation agricoles unissent leurs forces. L'Anefa, l'Apecita, Ocapiat et Vivéa présentent leurs actions et projets communs et annoncent la prochaine signature d'une convention de partenariat.

DES ENJEUX EMPLOI-RH-FORMATION MAJEURS POUR L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

Nos secteurs agricoles et alimentaires sont actuellement confrontés à des défis majeurs au niveau de l'emploi et de l'attractivité des métiers. Selon Jérôme Volle, secrétaire général d'Ocapiat, les entreprises agricoles, les coopératives, les industries agroalimentaires, quelle que soit leur taille, ont de plus en plus de mal à recruter, à attirer, à fidéliser leurs salariés dans les territoires. De plus, la population agricole est vieillissante. C'est la souveraineté alimentaire de la France qui est en jeu”.

Des enjeux également relevés par Mickaël Jacquemin, président de l'Apecita : “Le secteur agricole & agroalimentaire est une puissance à l'export, stratégique pour l'économie du pays. Dans un contexte de renouvellement des générations, attirer et former les talents est un enjeu majeur pour assurer l'avenir et préserver la compétitivité de nos entreprises et le dynamisme de nos territoires.”

NOS MISSIONS ET VALEURS, NOS PROJETS COMMUNS

C'est pourquoi chacun de nos 4 organismes se mobilise, chacun à travers ses missions et son périmètre, pour mettre en place des actions permettant d'anticiper le renouvellement des générations. Car l'enjeu est là : sans salariés, et surtout sans salariés bien formés, demain, nos exploitations agricoles, nos coopératives, nos industries et de nombreuses organisations de nos secteurs seront menacées dans leur fonctionnement. Selon Hervé Proksch, président d'Ocapiat “ Chacun des 4 organismes que sont Vivéa pour le développement de la formation professionnelle des employeurs, Ocapiat en tant qu'opérateur de compétences, l'Anefa pour son action de promotion dans les territoires et l'Apecita pour l'emploi des cadres et techniciens, poursuit le même objectif et le même fonctionnement, socle de nos valeurs communes : partager l'information, mutualiser nos moyens, développer en synergie nos actions chaque fois que cela est possible, que ce soit sur la connaissance des besoins sectoriels, l'attractivité des métiers, le développement des programmes de formation, le service aux entreprises dans les territoires.”

UNE FUTURE CONVENTION DE PARTENARIAT

Marianne Dutoit, présidente de Vivéa, enchaîne : "Une convention sera donc signée pour officialiser notre engagement commun et préciser les modalités de notre collaboration, assurant ainsi la transparence et la bonne exécution des objectifs définis ensemble. Ce partenariat illustre la synergie entre des acteurs divers mais complémentaires, qui se retrouvent dans une volonté commune de rendre l'agriculture plus compétitive et plus résiliente grâce à l'innovation et au développement des compétences. Concrètement, il s'agit de mutualiser nos moyens, nos ressources, et de développer les synergies". Marianne Dutoit présente les grandes lignes de la future convention : l'union des savoir-faire et des compétences, l'engagement commun pour l'attractivité et la pérennité du secteur agricole, une approche pragmatique centrée sur l'accompagnement concret, une démarche de progrès collective et continue, la promotion du travail collaboratif et de l'innovation.

DES PROJETS ET RÉALISATIONS COMMUNES

Selon Mickaël Jacquelin et Mylène Gabaret, respectivement président et directrice de l'Apecita, "nous mettons en place un pôle unique où tous les acteurs de l'emploi, de la formation et les financeurs sont rassemblés. Cette organisation permet d'augmenter l'efficacité des informations transmises, d'offrir une meilleure visibilité à l'ensemble des structures présentes et de créer un véritable guichet unique. Mais notre ambition ne s'arrête pas là, plus que notre présence, nous organisons des événements concrets et opérationnels comme, par exemple des conférences communes et des ateliers sur nos thématiques respectives". Hervé Proksch ajoute : " Si je prends l'exemple d'Ocapiat, nos partenaires ici présents nous aident à relayer nos campagnes de communication comme la campagne nationale « JeunesDéter », ou encore la démarche d'Ambassadeurs de nos métiers avec la plateforme « My Job Glasses »..., ce qui représente un précieux appui et nous permet d'avoir une plus grande force de frappe."

PROGRAMME COLLECTIF SIA

3 ÉVÉNEMENTS AU SALON DE L'AGRICULTURE (SIA)

- 1.Représentation théâtrale « **Tous Chômeurs ?** » de la compagnie ODYSSEE RH, adaptée pour l'occasion au secteur agricole (dimanche 23/02).
- 2.Table ronde "**Comment répondre aux enjeux d'emploi et de formation dans le monde agricole ?**" : contexte et situation de la filière agricole, principaux enjeux, emploi des techniciens et cadres, emploi des personnes et développement des compétences des actifs et notamment ceux en situation de handicap, enjeux en termes de formation pour ceux qui s'envisagent chef d'exploitation, intervention de France Travail et annonce collective (mercredi 26/02 de 10h à 11h, Hall 4, agora du Pôle Agrimétiers).
- 3.Table ronde « **Trajectoire professionnelle en agriculture et pluriactivité** » (vendredi 28/02 de 11h à 12h, Hall 4, agora du Pôle Agrimétiers) : elle fait suite à une étude lancée par Ocapiat en 2024 et commanditée par la CPNE de l'agriculture, dont les résultats sont restitués à cette occasion. Quel lien peut-on faire entre l'enjeu de recrutement de saisonniers et la formation ? Comment sécuriser les parcours des saisonniers agricoles ? Comment faciliter le recrutement de saisonniers en agriculture ? Comment améliorer les parcours professionnels et conditions de travail des saisonniers en agriculture ?

S'ajoutent à ce programme collectif des programmations individuelles d'événements des 4 organismes : voir pages suivantes.

PROGRAMMATION GLOBALE D'ÉVÉNEMENTS AU SIA 2025

PROGRAMMES PAR ORGANISME

- **Anefa** : <https://www.aneffa.org/>
- **Apecita** : <https://www.apecita.com/evenements/salon-international-de-lagriculture>
- **Ocapiat** : <https://www.ocapiat.fr/salon-de-lagriculture-2025-nos-evenements/>
- **Vivéa** : <https://vivea.fr/vivea-vous-donne-rendez-vous-au-salon-de-lagriculture/>

PROGRAMMES DES 4 ORGANISMES PAR DATE, DU LUNDI 24 AU VENDREDI 28 FÉVRIER

LUNDI 24 FÉVRIER

11h00 à 12h00 / Conférence sur "**Panorama de l'enseignement agricole**" - Hall 4 Agrimétiers, Agora – Organisateur : Apecita

12h00 à 13h00 / Conférence sur "**Comment les réseaux sociaux peuvent transformer votre recherche d'emploi**" - Hall 4 Agrimétiers, Agora – Organisateur : Apecita

14h00-16h30 / Table ronde "**Parcours d'excellence en apprentissage : les apprentis lauréats du concours MOF-MAF témoignent (paysage, horticulture, centres équestres)**" – Hall 4 Agrimétiers, Agora – Organisateur : Ocapiat

16h30-17h00 / **Remise des prix du challenge vidéo inter-écoles #Jeunesdéter** - Hall 4 Agrimétiers, Agora – Organisateur : Ocapiat

17h00 / **Rencontre avec nos ambassadeurs «des métiers qui nourrissent» My Job Glasses** pour échanger directement avec des professionnels du secteur alimentaire. - Hall 4 Agrimétiers, Agora – Organisateur : Ocapiat

18h30 / **Découverte des produits de nos branches** (également le 26/02 à 18h30) : Hall 4 Agrimétiers, Agora – Organisateur : Ocapiat

MARDI 25 FÉVRIER

12h00-14h00 / **Live Twitch** sur Réseau Twitch [Shaunz - Twitch](#) autour du jeu **#MASTERJOBS avec le célèbre streamer Shaunz** : un nouveau concept de jeu pour développer l'attractivité des métiers dans les codes de la jeunesse. Il s'agit d'une série de défis métiers : Hall 4, Agrimétiers, Agora – et surtout une grande interactivité a lieu avec les internautes qui peuvent interagir sur le chat et agir sur le vote et sur les défis. Organisateur : Ocapiat

15h00-16h00 / **Ambassadeurs "des métiers qui nourrissent" My Job Glasses** pour échanger directement avec des professionnels du secteur alimentaire - Hall 4, Agrimétiers, Agora – organisateur Ocapiat. À noter que le même événement sera organisé le lendemain par la FNSEA sur le secteur agricole.

MERCREDI 26 FÉVRIER

10h00-11h00 / Table ronde «**Enjeux de l'emploi agricole et offre de services du réseau pour l'emploi**», avec la participation de Thibaut Guilluy, Directeur Général de France Travail. Hall 4 Agrimétiers, Agora – Organismes : Anefa, Apecita, Ocapiat, Vivéa

14h30-17h00 / Conférence **“La place de l'apprentissage dans la souveraineté agricole et alimentaire française (terre et mer)”** et signature d'un partenariat avec l'Association Euro App Mobility - Hall 5, salle Asie N° 520, sur inscription (ouvert aux professionnels et aux médias) <https://framaforms.org/inscription-conference-apprentissage-ocapiat-du-26-fevrier-2025-1737108883> - organisateur Ocapiat

JEUDI 27 FÉVRIER

15h00-16-00 / Table ronde **“Handicap & illettrisme/illectronisme : les défis de l'inclusion dans le secteur agricole et alimentaire”**. Aux côtés de nos partenaires AGEFIPH et ANLCI, nous mettrons en lumière les ressources et actions concrètes pour accompagner les entreprises et les salariés face à ces défis. - Hall 4 Agrimétiers, Agora – Organisateur : Ocapiat

VENDREDI 28 FÉVRIER

11h00-12h00 / Table ronde **«Trajectoire professionnelle en agriculture et pluriactivité**» - Hall 4 Agrimétiers, Agora – Organismes : Anefa, Apecita, Ocapiat, Vivéa

12h00- 13h00 : Conférence sur **"Comment se différencier sur le marché de l'emploi ?"** - Hall 4 Agrimétiers, Agora – Organisateur : Apecita

14h00-17h00 / Table-ronde **“Transition écologique : des solutions à votre portée”**. Cette table ronde destinée aux entreprises du périmètre d'Ocapiat permettra de faire découvrir notre offre de service renforcée « Transition écologique » ainsi que le nouvel outil autodiagnostic de maturité écologique et d'autres solutions en partenariat avec l'ADEME et ATEE (avec le témoignage d'entreprises adhérentes et d'experts) au sein des entreprises agricoles et du secteur alimentaire - Hall 4 Agrimétiers, Agora – Organisateur : Ocapiat

A PROPOS DE

ANEFA

L'**Anefa**, Association pour l'Emploi et la Formation en Agriculture, a été créée en 1992 par les partenaires sociaux de l'agriculture afin de mettre en œuvre les décisions de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi (CPNE) en agriculture.

Structure paritaire, l'Anefa est cogérée par les syndicats d'employeurs et de salariés. Sa présidence est renouvelée tous les 2 ans en alternant collègue salariés et collègue employeurs. Elle a pour objectif de :

- Communiquer sur les métiers et les formations agricoles ;
- Promouvoir l'emploi agricole
- Informer sur les besoins en recrutement de salariés agricoles.

Pour cela, l'Anefa coordonne un réseau d'une cinquantaine de structures régionales, départementales ou interdépartementales, réparti sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Au quotidien, l'Anefa :

- Gère la bourse de l'emploi agricole « Lagriculture-recrute.org » ;
- Participe aux financements de projets locaux en faveur de la promotion des métiers, de l'emploi et de la formation via des cahiers des charges ;
- Réalise une campagne de communication sur les jobs saisonniers ;
- Coordonne le pôle « Agri Métiers » : votre espace emploi formation au Salon International de l'Agriculture.

En savoir plus : <https://www.anefa.org/>

Contact : Nicolas Savary, Directeur - Infos@anefa.org

APECITA

L'**Apecita** (Association pour l'Emploi des Cadres, Ingénieurs et Techniciens de l'Agriculture) est une **association paritaire, loi 1901, créée en 1954**, spécialisée dans l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens, l'orientation et la formation des professionnels des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement.

Quelques chiffres clés (2024)

- **22 500 offres d'emploi** collectées
- **14 500 candidats** inscrits

Grâce à son expertise et à son réseau, l'Apecita est un acteur incontournable du marché de l'emploi dans ces secteurs.

Nos missions

L'Apecita accompagne **les candidats, les employeurs et les centres de formation** dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement.

- **Aider les candidats** : orientation, rédaction de CV et lettres de motivation, préparation aux entretiens. Accès aux offres d'emploi, coaching et bilans de compétences.
- **Faciliter le recrutement pour les employeurs** : diffusion d'offres, sourcing, présélection des candidats, conseils RH et participation à des événements emploi.
- **Valoriser les métiers et formations** : interventions dans les établissements (ateliers CV, simulations d'entretiens, découverte des métiers) et accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants.

En savoir plus : <https://www.apecita.com/>

Contact : Gaëlle Mas - Chargée de communication – gmas@apecita.com

OCAPIAT

Créé à la faveur de la dernière réforme de la formation professionnelle, Ocapiat est un **Opérateur de compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agro-alimentaire et les Territoires**. Ocapiat regroupe **49 branches professionnelles représentant 192 700 entreprises employant 1,3 million de salariés**. Ocapiat inscrit son action dans une logique de filière économique, complémentaire voire interdépendante. La filière agricole recouvre la production agricole, le paysage (jardins espaces verts), la forêt, les entrepreneurs des territoires, les CUMA, les Chambres d'agriculture, etc. La filière alimentaire recouvre des secteurs variés (les Industries alimentaires, la Coopération agricole et les familles associées, le Commerce agricole). La filière pêche recouvre l'aquaculture, les cultures marines, la pêche maritime et la coopération maritime. Ocapiat couvre également les entreprises de services dans les territoires, dont les Caisses régionales du Crédit Agricole, Groupama, la MSA (Mutualité sociale agricole), les MFR (Maisons familiales rurales).

Ocapiat se caractérise par la typologie de ses entreprises adhérentes composées à plus de 98 % de TPE-PME (employant moins de 50 salariés) et à 92,4% de TPE (entreprises employant moins de 11 salariés). Par ailleurs, il convient de souligner que les entreprises de 50 salariés et plus emploient 54 % des salariés des secteurs professionnels.

Ocapiat dispose de missions élargies lui permettant d'**accompagner ses adhérents dans leurs projets de développement des compétences et de mobilisation des contrats en alternance**. Par ailleurs, Ocapiat intervient en matière d'appui à ses branches dans leurs démarches de **gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et d'attractivité des métiers**. Ocapiat est également agréé en qualité de Fonds d'assurance formation pour les 6 800 travailleurs non-salariés de la pêche et des cultures marines.

En savoir plus : www.ocapiat.fr + <https://www.ocapiat.fr/capverslalternance/>

Contact : Sabine DEFREMONT – Directrice adjointe de la communication – presse@ocapiat.fr

VIVÉA

Fonds d'assurance formation des chefs d'exploitations agricoles, des entrepreneurs du paysage ou de travaux agricoles et forestiers, des conjoints collaborateurs d'exploitation, des aides familiaux et cotisants de solidarité.

Nous avons pour mission de donner, aux acteurs du vivant, les moyens d'innover, de s'adapter et de prospérer. Nous ne sommes pas simplement financeurs de compétences, nous sommes un allié à ceux qui nourrissent le monde.

Ensemble, nous portons une vision où le progrès ne s'arrête jamais, où l'innovation et la tradition se rejoignent pour répondre aux défis de demain.

Chez Vivéa, nous mettons tout en œuvre pour que la formation soit un véritable outil de transformation. Parce qu'ensemble, nous avons le pouvoir de transformer les savoirs en actions, les formations en impacts.

Nous invitons chacun à nous rejoindre dans cette ambition : exploitants, formateurs, partenaires, citoyens : ensemble cultivons les compétences qui transformeront demain.

Vivéa. Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

En savoir plus : <https://vivea.fr/>

Contact : Emilie JENOUVRIER - Responsable communication - communication@vivea.fr

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES (AVEC OU SANS SALARIÉS)

Agriculture : 498 517 contributeurs (en 2023 – source Vivéa)
sachant qu'il peut y avoir plusieurs contributeurs par exploitation (exemple : GAEC).

Agroalimentaire + Coopération et négoce agricoles

- **19 037 entreprises agroalimentaires** (source Agreste 2024)
- **2 100 coopératives** (source site Lca 2024), **11 260 CUMA**
- **300 entreprises familiales de Négoce** en 2022 (source site négoce villages)

NOMBRE D'EMPLOYEURS : 188 228

Secteur agricole et territoires : 169 621 employeurs ayant régulièrement des salariés (source Ocapiat)

Secteur alimentaire, Coopération et négoce agricole : 18 607 employeurs (source Ocapiat)

Typologie d'effectifs salariés du total agri/agro (source Ocapiat) :

<11 salariés : 92 % - 11-50 salariés : 6 % - 50-300 salariés : 1,4 % - >300 salariés : 3 %

STRUCTURE DE L'EMPLOI (NOMBRE DE SALARIÉS EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE)

1 290 012 salariés en effectifs moyens annuels (EMA) (source Ocapiat, cf [champ Ocapiat](#))

- **Secteur agricole et territoires : 751 496 salariés**

Chefs d'exploitation ou coexploitants : 57 % de l'emploi agricole

Salariés permanents : 26 % de l'emploi agricole

*Saisonniers, occasionnels et autres salariés : 13 % de l'emploi agricole.

Source : Agreste 2021 publiées en 2023.

- **Secteur alimentaire : 538 516 salariés**

*Selon une étude d'OCAPIAT, l'agriculture représente le deuxième secteur employeur de saisonniers en France, avec 87 500 équivalents temps plein saisonniers, soit 32 % du total national.

RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

À horizon 2030, la moitié des agriculteurs et salariés agricoles partiront **en retraite**.

Âge des chefs d'entreprises : les plus de + 50 ans représentent plus de la moitié (51,2%) des contributeurs (en 2023 - source Vivéa)

Postes à pourvoir en 2024 en production agricole et industrie alimentaire

- **Agriculture : 225 830 projets d'embauche** dont 54 % difficiles à pourvoir, dont 83 % de saisonniers (source : enquête besoins en main-d'œuvre de France Travail 2024)

Vision sectorielle et géographique

- **Agroalimentaire : 86 820 projets d'embauche**, 59 % difficiles et 33 % de saisonniers (source Enquête besoins en main-d'œuvre France Travail 2024)

Vision sectorielle et géographique

Nombre de candidats postulants

21 098 candidats Anefa ayant postulé en 2024 sur les 26 875 postes disponibles (agriculture) sur le site l'Agriculture recrute.

15 341 candidats Apecita ayant postulé en 2024 sur le site apecita.com (agriculture + agroalimentaire).

Offres de postes agricoles non pourvues en 2024

30 000 postes à pourvoir, plus de 40 000 mises en relation, 40% de postes pourvus, 60% ne l'ont pas été, principalement pour absence de candidature – source Anefa.

ACCÈS À LA FORMATION

Bénéficiaires d'une formation professionnelle (hors alternants)

- **Chefs d'entreprise agricole : 158 000** (en 2023 – source Vivéa)
- **Salariés agricoles & et agroalimentaire** : 407 813 bénéficiaires d'une formation hors alternants (en 2023 – source Ocapiat)
 - 123 979 au titre du Plan de développement des compétences (2/3 d'hommes formés, 1/3 de femmes ; 72 % d'ouvriers et employés)
 - 263 425 au titre des fonds volontaires (64 % d'hommes, 48 % d'ouvriers employés)
 - 20 409 au titre des fonds conventionnels

Taux d'accès à la formation

- Chefs d'entreprise agricole : 21,7% (en 2023 – source Vivéa)
- Salariés agricoles et secteur alimentaire (hors apprentis) : 31,54 %

ALTERNANCE

Contrats d'apprentissage agri/agro : 52 648 en 2023 (source Ocapiat)

- 45 000 contrats signés en établissements agricoles recensés par le ministère
- 7648 signés dans d'autres établissements
- 78 % des contrats d'apprentissage conclus dans des entreprises de moins de 50 salariés.
- 1/3 de femmes, 2/3 d'hommes

Nombre de contrats de professionnalisation : 6 650 en 2023 (source Ocapiat), dont 42 % de femmes

Taux d'insertion à 6 mois après un contrat en alternance (source Ocapiat mais plus de la moitié de non-répondants)

- 66 % d'insertion pour l'apprentissage
- 76 % pour les contrats de professionnalisation

CFA et centres alternance : 2 000 (source Ocapiat)

dont 131 CFA publics (source : ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire)